

CRA : Jean-François Cormary a de la reprise

Association nationale créée en 1985, le CRA (Cédants et repreneurs d'affaires) a pour objectif de faciliter la transmission d'entreprises, grâce à ses 72 délégations locales, dont deux dans les Alpes-Maritimes. Le 1^{er} octobre dernier, Jean-François Cormary a pris la tête de l'antenne cannoise. Banquier et directeur financier à la retraite, il souhaite « *apporter son expérience et sa bienveillance pour aider les futurs cédants et repreneurs* ».

Au niveau national, le CRA compte 220 délégués, tous anciens dirigeants d'entreprises, prêts à aider les 1 300 adhérents repreneurs à choisir une des 600 offres de cession de TPE/PME. À Cannes, ce rôle de « parrain » a été confié à Jean-François Cormary, qu'il occupait en région Bourgogne avant de venir s'installer sur la Côte d'Azur il y a deux ans. Banquier international puis directeur financier et PDG, ce natif de Foix en Ariège, qui a passé plus de 50 ans à l'étranger, connaît parfaitement sa mission : « *promouvoir et faciliter la transmission d'entreprises, dans les secteurs des services, de la production, du bâtiment et du négoce* ». Le fonctionnement de l'association est simple : le candidat à la cession ou à la reprise adhère au CRA, et retrouve sur son site Internet les différentes offres correspondant à sa recherche. Avant cela, une analyse complète de l'entreprise est effectuée, pour que ne soient sélectionnées que des affaires *in bonis*, c'est-à-dire saines.

Optimiser les chances de succès

« *Sur notre site, chaque cédant possède une fiche qui résume son activité, et chaque repreneur décrit son profil, le secteur qu'il vise et sa cible* », présente Jean-François Cormary. Comme lui, les délégués parrainent à titre bénévole les candidats, accompagnant les communications entre adhérents, afin de « *rapprocher le meilleur profil de repreneur du souhait du cédant, en fonction des compétences et des moyens financiers. Nous sommes des modérateurs, des facilitateurs qui permettons de bien ficeler et valider un projet de reprise ou de cession.* » Ce passionné précise néanmoins que leur rôle n'est pas de se substituer aux avocats, experts comptables, notaires ou autres professionnels : « *Nous apportons notre expérience et notre bienveillance d'anciens chefs d'entreprises pour que tout se*

Chaque année depuis neuf ans, les Trophées CRA de la reprise récompensent, lors du Salon des entrepreneurs de Paris, les repreneurs les plus exemplaires.



« *passe le mieux possible. Il n'y a*

« *aucun enjeu économique, nous souhaitons être utiles à la société, et aider à préserver l'emploi.* » En outre, le CRA propose un guide de la transmission d'entreprise (photo), et assure trois formations à ses adhérents cédants ou repreneurs. L'antenne cannoise a également pris contact avec la Mairie et devrait animer prochainement un petit déjeuner économique à la pépinière CréACannes sur cette thématique. Les objectifs ? « *Montrer les bêtises qu'il faut éviter de faire, et optimiser les chances de succès* ». Du point de vue personnel, cette mission est également pour Jean-François Cormary, féru d'aviation et « *nomade* » depuis 71 ans, l'occasion de vivre une retraite... active !

☎ Rens. 06 07 08 26 00 et cra.cannes@cra-asso.org,
ou sur Internet : www.cra-asso.org



LA CESSION D'ENTREPRISE EN CHIFFRES

Nombre de cédants CRA
dans les Alpes-Maritimes :

16

Nombre de repreneurs :

31

Nombre de cessions d'affaires en 2015 :

7

Durée moyenne entre le début de la recherche
et la signature du protocole d'accord :

18 MOIS

« Aider à préserver l'emploi »